

EXCELSIOR

Dimanche
28
AVRIL
1918

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (X^e)
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 1500
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Étranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ : 11, B^e des Italiens. Tél. : Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

9^e Année. — N° 2.721. — 10 centimes. — Étranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON

LA CARTE DE GUERRE DU KAISER. — LA CARTE DE PAIX DE M. WILSON



PLANS D'ANNEAUXONS DU GOUVERNEMENT ALLEMAND, TELS QUE LES A DIVULGUÉS LE SOCIALISTE HAASE



LE RÈGLEMENT TERRITORIAL DE L'APRÈS-GUERRE, TEL QUE LE PROPOSE LE PRÉSIDENT WILSON

En déclenchant la guerre, Berlin n'avait qu'un but, réaliser le plan pangermaniste dont voici la donnée essentielle : grouper sous la direction du kaiser l'Europe centrale, les Balkans, la Pologne, les provinces baltiques, la Turquie, la Serbie, les provinces flamandes, et un secteur des Vosges françaises ; ces vastes territoires renferment des ressources économiques et militaires assez considérables pour assurer à leurs dirigeants la domination du monde. Si pareil programme se réalisait, c'en serait fait de la liberté sur la terre.

Aussi le président Wilson a-t-il à son tour dressé une carte. Il s'est engagé à combattre jusqu'à ce que soit reconnu le droit des nationalités et jusqu'à ce que les provinces arrachées par la force fassent retour à la mère-patrie. Voici la carte de guerre du kaiser dressée d'après les derniers dires des officiels de Berlin, et la carte de paix telle que la veut M. Wilson. L'une signifie terrorisme et militarisme ; l'autre, égalité et liberté pour tous les peuples. Notre choix est fait : nous lutterons jusqu'au bout !

LES ATTAQUES ALLEMANDES EN FLANDRE SONT ENRAYÉES

LA LUTTE, ACHARNÉE, FUT LONGTEMPS INCERTAINE
FINALEMENT, ELLE TOURNA A NOTRE AVANTAGE

Les troupes françaises et britanniques ont brisé de furieux assauts de Loere à la Clytte et entre Kemmel et Ypres.

C'est en Flandre aujourd'hui que les opérations ont été le plus actives. Elles ont tourné à notre avantage. C'est en vain que l'ennemi, maître du mont Kemmel, s'est efforcé de pousser plus loin à l'ouest et au nord. Le village de Loere, dont il s'était emparé après quatre



assauts meurtriers, a été repris par les troupes françaises. Entre Kemmel et Ypres, nos alliés se sont également maintenus, malgré des attaques furieuses, à Voormezele. Entre ces deux points, l'avance des Allemands a été enrayée sur toute la ligne.

Ainsi, la deuxième attaque prononcée par l'ennemi dans cette nouvelle phase de la bataille a le sort de la première. En Flandre comme devant Amiens, il n'a pu obtenir que des avantages locaux et a été empêché de les exploiter. Notre front est intact, notre force de résistance s'accroît de jour en jour.

D'autres tentatives sont probables. Mais tout permet d'espérer qu'elles ne réussiront pas mieux à l'ennemi que les précédentes.

Jean VILLARS.

L'HEROIQUE RESISTANCE DES FRANÇAIS AU MONT KEMMEL

LONDRES, 27 avril. — Les correspondants au front britannique rendent hommage à la belle défense du mont Kemmel par les Français qui l'occupaient.

Le mont Kemmel, dit le correspondant du Times, était entouré dès neuf heures du matin. Il avait été violemment bombardé pendant toute la nuit, écrasé d'une masse d'obus toxiques, tandis que les canons à longue portée bombardaient violemment l'arrière du front. Le bombardement devint très intense entre minuit et une heure du matin, continua jusqu'à trois ou quatre heures, moment où se déclencha l'attaque d'infanterie.

L'ennemi semble avoir pénétré simultanément en deux points de notre ligne : à la jonction franco-britannique à l'est de Kemmel, et plus à l'ouest dans les lignes françaises. Bientôt après, l'ennemi avait entouré le mont Kemmel et isolé la garnison.

On saura peut-être un jour l'histoire héroïque de la résistance de cette garnison. Il est certain que les combats se poursuivirent sur le mont pendant sept à huit heures, de neuf heures du matin jusqu'au milieu de l'après-midi. Les Français avaient juré de ne pas laisser prendre le mont Kemmel tant qu'ils vivraient.

On peut se représenter la scène qui fut aperçue par un aviateur : les groupes des uniformes bleus combattant sur le sommet de la montagne, attaqués sur leurs deux flancs, puis en arrière, par le flot montant de l'ennemi ; les défenseurs sans cesse moins nombreux, jusqu'à ce qu'enfin il ne leur restât plus qu'une étroite position sur le sommet.

Quand cet épisode sera mieux connu, je suis convaincu que le dernier combat des troupes françaises sur le mont Kemmel constituera l'un des plus beaux récits de la guerre.

L'HEROISME DES CAMERONS

LONDRES, 27 avril. — Le correspondant de l'agence Reuter près de l'armée britannique en France, parlant de l'occupation du mont Kemmel, fait remarquer que la prise de cette première colline de toute la chaîne ne signifie pas la possession des autres hauteurs ou l'évacuation d'Ypres. De plus, nos contre-attaques sont en progrès.

Quoique les Français aient supporté le poids de l'attaque sur le mont Kemmel, les troupes britanniques ont été fortement engagées sur les deux côtés.

Les Royal-Scots et les Black-Watch se sont battus durement et n'ont pas cédé le terrain avant que le prix en ait été payé. L'ennemi paraît avoir payé un nouveau prix qui n'est pas bon marché. Les Allemands ont fait des efforts déterminés, mais sans succès, pour reprendre Vierstraet.

La ligne devant le village était tenue par les Camerons, qui ont combattu comme des tigres et ont tenu leurs positions depuis 11 heures du matin jusqu'à 5 h. 30 du soir, fauchant les vagues ennemies chaque fois qu'elles essayaient d'avancer.

Il fut alors décidé de reculer la ligne jusqu'à Vierstraet, mais comme l'ordre tardait à atteindre les Camerons, ceux-ci continuèrent à combattre pendant trois heures de plus. Ils se replièrent en bon ordre et rejoignirent le reste de la ligne, après avoir fait payer très cher à l'ennemi la petite parcelle de terrain que celui-ci leur avait prise.

Pendant toute l'après-midi et la soirée,

COMMUNIQUÉS BRITANNIQUES

13 HEURES. — De part et d'autre, sur tout le front de bataille au nord de la Lys, les artilleries ont, pendant la nuit, déployé une grande activité. La lutte dans ce secteur a eu hier un caractère d'extrême acharnement. L'ennemi, par des efforts répétés et énergiques, a tenté d'exploiter les avantages obtenus la veille, après de longues heures de lutttes incertaines. L'avance des Allemands a été enrayée sur tous les points. Ces attaques infructueuses leur ont coûté de lourdes pertes.

Les assauts contre les positions françaises de Loere à la Clytte ont été lancés avec une extrême violence. Trois fois l'ennemi fut repoussé avec de lourdes pertes ; dans un quatrième effort, il réussit à enlever Loere, mais dans la soirée les Alliés contre-attaquèrent, refoulèrent les Allemands et reprirent le village. Sur tous les points, les attaques de l'adversaire ont été brisées.

Un combat également acharné eut lieu au nord de Kemmel et près de Woormezele. Le village, après une lutte ardente, resta entre nos mains. Dans l'après-midi, l'ennemi revint à l'assaut contre nos positions au bois de la Crête, au sud-ouest de Woormezele. Il fut complètement repoussé. Dans ces engagements, nous avons fait quelques centaines de prisonniers.

Une action locale eut lieu hier après-midi dans le secteur de la Lys, près de Givenchy. Elle nous a valu 40 prisonniers.

Au sud de la Somme, la lutte a continué, au cours de l'après-midi et dans la soirée, dans le secteur Hangard-Villers-Bretonneux. Les troupes alliées ont eu l'avantage. Notre ligne, sur certains points, a été portée en avant. Une attaque ennemie avec chars d'assaut a été, au début de l'après-midi, brisée par notre feu et n'a pu progresser. Le nombre des prisonniers dépasse 900.

Nous avons exécuté avec succès, pendant la nuit, des raids près d'Arleux et Vieux-Berquin et fait 20 prisonniers.

Sur le reste du front, rien à signaler.

21 H. 30. — L'ennemi a attaqué pendant la nuit un de nos postes dans le voisinage de Festubert et réussit à le capturer. Des attaques locales contre nos positions à l'ouest de Neuville ont été brisées par le feu de nos mitrailleuses et de notre infanterie et n'ont pu parvenir jusqu'à nos tranchées.

A part une activité réciproque de l'artillerie et quelques engagements de peu d'importance dans le secteur de combat, la journée a été relativement calme sur le front britannique.

Des groupes d'infanterie ennemie, qui se rassemblaient à l'est de Villers-Bretonneux, ont été pris efficacement sous le feu de notre artillerie.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

14 HEURES. — Au cours de la nuit, le bombardement s'est poursuivi de part et d'autre sur le front Villers-Bretonneux-Hangard.

Aucun changement dans la situation. Une attaque allemande sur nos organisations du chemin de fer, à l'ouest de Thennes, n'a pu aborder nos lignes.

Nous avons réussi des coups de main dans la région du canal de l'Oise, vers Loivre, et au nord-est du Cornillet et fait un certain nombre de prisonniers.

Lutte d'artillerie assez active sur la rive droite de la Meuse.

23 HEURES. — Aucune action d'infanterie au cours de la journée. La lutte d'artillerie se maintient vive au sud de la Somme et sur les deux rives de l'Avre.

Bombardements violents dans la région de Laifaux et sur le front bois des Caurières-Les Chambrettes. Journée calme partout ailleurs.

L'ennemi essaya de forcer la ligne établie de Vierstraet à Beverloek, mais les Ecossais et les Anglais les repoussèrent avec de fortes pertes et les Black-Watch firent une violente contre-attaque dans laquelle ils firent de nombreux prisonniers.

Les soldats britanniques sont pleins d'éloges pour leurs camarades français qui firent une défense si splendide à Kemmel. Dans le combat plus au sud de Villers-Bretonneux et à l'est d'Amiens, la ligne a été rétablie par les troupes australiennes et anglaises jusqu'au point où elle se trouvait avant l'attaque allemande. (Havas.)

M. CLEMENCEAU SUR LE FRONT

Le président du Conseil, qui avait quitté Paris hier matin, est rentré à la fin de la journée, venant du front.

DE JEUNES TROUPES ANGLAISES ONT ÉTÉ ENGAGÉES A VILLERS-BRETONNEUX

LONDRES, 27 avril. — Le correspondant du Daily Mail au front britannique télégraphiait, jeudi, que parmi les défenseurs britanniques de Villers-Bretonneux se trouvaient beaucoup de jeunes troupes de la dernière levée qui n'avaient pour ainsi dire pas vu le feu auparavant et qui, en tout

cas, n'avaient jamais assisté à une grêle d'obus comme celle qui se mit à pleuvoir sur eux de 4 heures à 6 heures du matin.

Leur ligne se replia, mais, en somme, « très peu », d'après les déclarations mêmes d'un des officiers supérieurs qui les commandait.

Tous leurs chefs déclarent qu'il est merveilleux que ces troupes fraîches aient résisté au bombardement comme elles l'ont fait.

CE QUE SONT LES TANKS ALLEMANDS

LONDRES, 27 avril. — M. Percival Phillips, correspondant du Daily Express au front britannique, donne sur les tanks allemands les détails suivants :

Les tanks ennemis ont environ 11 mètres de long, 4 mètres de haut et 4 mètres de large ; ils portent une tourelle centrale contenant des canons légèrement plus gros que ceux de l'ancien type de tank britannique ; ils portent aussi six mitrailleuses qui tirent de l'avant, de l'arrière et des flancs du char. Les plaques dont sont revêtus les chars d'assaut leur donnent l'apparence singulière d'une tortue ou d'une cuvette renversée. Ils sont très lents à se mouvoir à travers champs, mais peuvent avancer assez vite sur une bonne route.

M. AUTRAND NOMMÉ PRÉFET DE LA SEINE

M. Delanney, auquel succède le préfet de Seine-et-Oise, sera incessamment appelé à un poste important.

M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, est nommé préfet de la Seine, en remplacement de M. Delanney, appelé à d'autres fonctions.

M. DELANNEY

Il ne nous est pas permis de dire aujourd'hui à quel poste important sera appelé, incessamment, l'ancien préfet de la Seine, poste auquel il était tout désigné par les qualités remarquables dont il n'a cessé de faire preuve au cours de sa carrière administrative.

Avant d'entrer à la préfecture de la Seine, où il remplaçait M. de Sévres, en juin 1911, M. Delanney avait été successivement préfet de la Sarthe, de la Haute-



M. DELANNEY

M. AUTRAND

Vienne, de la Corse, et directeur général de l'Enregistrement, puis des Douanes au ministère des Finances.

M. AUTRAND

M. A. Autrand, qui lui succède, est un des fonctionnaires les plus distingués de l'administration préfectorale.

Né à Camaret (Vaucluse), le 2 novembre 1858, il se destina tout d'abord au barreau ; mais, après avoir occupé les fonctions de secrétaire particulier du directeur du personnel à la Sûreté générale, il opta pour l'administration.

Après avoir été chef de cabinet des préfets de Meurthe-et-Moselle et des Bouches-du-Rhône, M. Autrand entra dans l'administration en 1881 comme conseiller de préfecture des Bouches-du-Rhône. Il fut successivement sous-préfet à Nantua (1886) à Belley (1890), à Autun (1896), à Chalon-sur-Saône (1897) ; nommé préfet de l'Ain en 1895, il se vit confier l'importante préfecture de Seine-et-Oise en 1906. Les qualités d'administrateur qu'il y déploya, jointes à une urbanité parfaite n'excluant pas une grande fermeté, le désignèrent pour le poste considérable qui lui est dévolu aujourd'hui. Il est bon d'ajouter que M. Autrand connaît parfaitement tous les rouages de la préfecture de la Seine, ayant occupé, entre temps, la fonction de secrétaire général de ce département (1898 à 1900).

M. Autrand est officier de la Légion d'honneur.

L'embouteillage d'Ostende et de Zeebrugge

Le maréchal Douglas Haig félicite l'amiral Kayes

LONDRES, 27 avril. — Le maréchal sir Douglas Haig a envoyé le télégramme suivant à l'amiral Kayes :

Au nom de l'armée en France, je vous prie d'accepter, pour vous-même et tous ceux qui participent à l'opération, nos plus cordiales félicitations pour le succès de vos opérations contre Zeebrugge et Ostende.

En vérité, la fête patronale de Saint-Georges était bien choisie pour des faits d'armes aussi audacieux.

L'amiral Kayes a répondu :

En mon nom personnel et en celui des forces que j'eus l'honneur de commander à la fête patronale de Saint-Georges, je désire vous remercier, ainsi que les armées en France, pour vos généreuses félicitations. Les petites forces employées représentaient la grande flotte des fastidieux de la marine, toutes les escadres et les services des forces navales de Sa Majesté, et c'était l'ardent désir de tous les officiers et de tous les hommes d'égaliser les exploits héroïques de l'armée.

Nous sommes tous très fiers d'avoir reçu votre encourageant message. (Havas.)

Ce que disent les Allemands

GENÈVE, 27 avril. — Une note Wolff affirme que « les torpilleurs allemands sont sortis de Zeebrugge le 24 avril et les sous-marins le 25 comme d'habitude ».

QUELQUES-UNS DES HÉROS DU RAID DE ZEEBRUGGE



UN GROUPE DE MARINS DU "VINDICTIVE"

GROUPE DE FUSILIERS MARINS QUI DEBARQUERENT

Nous avons publié en détail le récit d'un raid accompli par les marins et les compagnies de débarquement de nos alliés britanniques à Zeebrugge. Nous avons donné, en outre, les illustrations les plus complètes sur cette opération remarquable. Voici, photographiés à leur retour en Angleterre, quelques-uns des hommes qui y prirent la part la plus active.

LA VIE INTELLECTUELLE DE LA FRANCE

Déclarations de MM. Appell, doyen de la Faculté des Sciences, et Larnaude, doyen de la Faculté de Droit.

L'intérêt que provoque l'enquête d'Excelsior sur la vie intellectuelle de la France après la guerre, la collaboration précieuse qu'y apportent les maîtres éminents de nos Facultés démontrent suffisamment de quelle importance et de quelle gravité sont les idées qu'elle soulève.

Après les opinions de M. Croiset, doyen de la Faculté des Lettres, et de M. le professeur Roger, doyen de la Faculté de Médecine, nous sommes heureux de donner aujourd'hui les déclarations des doyens des Facultés des Sciences et de Droit.

L'opinion de M. Appell

doyen de la Faculté des Sciences

Nous trouvons, dans la parole autorisée de M. Appell, un écho des déclarations de M. Roger, car les conclusions des deux doyens sont identiques sur la réforme à accomplir dans le domaine des sciences.

Je ne crois pas à une diminution de l'intellectualité française. Cependant, il y aura de sérieuses transformations à effectuer pour maintenir et développer sa supériorité. Le grand point, après la guerre, sera de débarrasser nos étudiants de la préparation à l'examen, de ce que M. Bousset a excellemment appelé « le bachotage ».

Il faut encore, et avant tout, développer nos laboratoires au point de vue de leurs dimensions (ils sont trop petits), des crédits (ils sont insuffisants) et du personnel permanent, chefs de travaux, préparateurs et garçons, dussions-nous, pour cela, nous éloigner du centre de la ville. Ces dépenses sont nécessaires. Elles constituent un placement national car elles serviront aussi bien la recherche originale et désintéressée que le progrès de l'industrie nationale. Ces deux facteurs sont toujours, d'ailleurs, intimement liés. Tous les problèmes se tiennent. Les découvertes de laboratoire les plus abstraites (prenez comme exemple les ondes hertziennes) deviennent rapidement l'âme des plus importantes applications.

Il faudra donc établir des Instituts techniques de physique, de zoologie, de physiologie, et faire en sorte que chaque étudiant ait sa place marquée dans les laboratoires.

En étant éloignés pour l'instant, par le fait de la guerre, nos étudiants ne subiront-ils pas une décroissance de leur aptitude scientifique ?

Je ne le pense pas. Leur mentalité, la mentalité française, sera après la guerre ce qu'elle était avant le début des hostilités. L'aptitude à la connaissance, à la création, à l'invention sera-t-elle diminuée ? Non.

Car c'est là une qualité pure de la race. Celle-là, et aussi toutes celles que l'on se flatte à tort reconnaître, ne sont pas liées à une heure du temps.

Cependant, ces qualités n'ont pas été, jusqu'ici, suffisamment étudiées ni cultivées, particulièrement en ce qui concerne les sciences. C'est que nous restons égarés par un vieil esprit scolastique qui ne correspond pas aux véritables nécessités de l'esprit scientifique. Grâce aux réformes que nous préconisons, la culture de nos étudiants sera largement développée. Il faudra, évidemment, renoncer à ce système de concours qui fatigue notre jeunesse, tue en elle toute initiative, toute curiosité, toute imagination. Sous ce rapport, on pourrait dire que, depuis une quarantaine d'années, ce système s'est perfectionné dans le plus mauvais sens. La vraie méthode consiste dans l'ordre et dans la liberté de l'étude, dans le contact immédiat avec la nature. La science est grande. Elle est applicable à toutes les choses de la vie, et vivre scientifiquement serait vivre normalement. La civilisation moderne n'est-elle point de caractère strictement scientifique, aussi bien la paix que la guerre ? Développons donc, chez nos étudiants et dans la vie, l'esprit scientifique.

En trouvez-vous les manifestations chez vos étudiants qui reviennent du front ?

Certes. Nos étudiants aux armées comprennent la nécessité de l'action scientifique. D'ailleurs, la plupart d'entre eux ont été placés, selon leurs aptitudes, dans des services techniques du front, où ils rendent leurs services à la patrie et où ils se forment dans le sens de l'action scientifique que nous recherchons. Ils sont employés aux services de l'aviation, des téléphones, de la T.S.F., des explosifs, des gaz asphyxiants, des essences, de l'optique, de l'acoustique, aux calculs pour l'artillerie, etc.

Alors, vous ne prévoyez pas que les jurys futurs aient à se montrer vis-à-vis d'eux moins sévères ?

Mais non. Nos étudiants continuent à apprendre. En outre, ils se sont développés, ce qui, pour moi, demeure l'essentiel. Les leçons de l'expérience auront été pour eux fécondes. Peut-être seront-ils moins brillants devant l'examen, et certaines finesses leur échapperont-elles. Mais ils seront supérieurs par la connaissance. Et puis, qu'est, en soi, l'examen ? Un programme trop lourd, dont la matière ne fait pas partie du domaine de l'esprit. Cette matière négligeable sera largement remplacée — et fort avantageusement — par ce que nos étudiants auront appris au point de vue de la réalisation. C'est là-dessus que porteront les examens futurs, et la qualité des candidats sera indiscutablement plus élevée.

L'opinion de M. Larnaude, doyen de la Faculté de Droit

M. Larnaude a bien voulu nous exposer son avis sur la question des études du droit.

En ce qui touche le régime général de nos études de droit, nous a-t-il déclaré, rien n'a été changé. Les élèves continuent à venir à nos cours. Certes, nombre de nos étudiants sont partis et continuent de partir pour les armées. Mais les études n'ont pas changé. Les programmes n'ont pas été diminués, au contraire. Dans chacun des cours, en effet, le professeur a dû tenir compte des modifications que la législation de guerre apportait à certains principes de droit. Nous avons même, cette année, ou-

50 CENTIMES LA LEÇON D'ANGLAIS

par Correspondance

100, rue de la Paix, Paris

5 HEURES
DU
MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU
MATIN

LES ANGLAIS ONT OBSTRUÉ COMPLÈTEMENT LE CHENAL DE ZEEBRUGGE

Le « Lokal Anzeiger » reconnaît que le môle fut très endommagé.

LONDRES, 27 avril. — L'agence Reuter apprend de source autorisée que, dans le récent raid, la partie visant Ostende était la plus facile en théorie et que l'on s'attendait à ce qu'elle soit la plus facile en pratique. Un changement malencontreux du vent et le déplacement des nuées de fumée ont très gravement gêné cette partie de l'opération. On ne prétend pas que les navires embouteillés à Ostende aient accompli leur but, quoique, dans les conditions d'envasement qui existent dans ces parages, le coulage de navires, même à distance de l'embouchure du canal, peut avoir des résultats fructueux.

Le communiqué allemand, au sujet de toutes ces opérations, est trompeur ; il prétend virtuellement que la campagne sous-marine ne sera pas effectivement atteinte par l'opération.

Le fait est que l'une des embouchures du canal est bloquée, laissant la sortie d'Ostende ouverte, de sorte que la campagne sous-marine ne sera pas empêchée, mais elle doit être matériellement gênée par les deux croiseurs coulés à l'entrée du canal à Zeebrugge.

Quant à l'étendue de l'obstruction causée en cet endroit, les photographies officielles montrent clairement qu'une obstruction complète a été effectuée en cet endroit. Il n'y a pas de chemin libre au-dessus des navires coulés, et l'on estime que, dans les conditions les plus favorables, plusieurs semaines au moins doivent se passer avant que le canal ne soit nettoyé, abstraction faite de toute intervention dans les opérations.

Les photographies prouvent que le coulage dont parlent les Allemands, à deux cents mètres de l'entrée du canal, s'applique au troisième croiseur qui n'a pas atteint sa destination, comme il a été admis.

Un aveu allemand

AMSTERDAM, 27 avril. — Racontant l'attaque sur Zeebrugge, dans le Lokal Anzeiger, M. Karl Rosner reconnaît une brèche large de vingt-cinq mètres a été faite dans le môle.

Il raconte incidemment que les canons du torpilleur amarré le long du môle, à l'approche d'un croiseur britannique, furent servis seulement par trois officiers, l'équipage venant de se mettre à l'abri à la suite de l'alarme donnée pour l'attaque aérienne.

Le Conseil naval interallié exprime son admiration à la marine britannique

Le Conseil naval interallié, réuni à Paris, a terminé ses travaux. Il a pris d'importantes décisions de nature à rendre plus étroite la collaboration des Alliés et à intensifier leurs actions navales.

A la séance de clôture, le Conseil a voté l'adresse suivante présentée par M. Georges Leygues, ministre de la Marine :

« Le Conseil naval interallié exprime son admiration à la marine britannique pour le sang-froid, l'audace et le courage splendide qu'elle a déployés dans l'attaque sur Ostende et Zeebrugge et pour la rapidité avec laquelle elle a atteint ses objectifs, malgré les difficultés immenses de l'entreprise et la résistance acharnée de l'ennemi. »

Le chiffre officiel des pertes

LONDRES, 27 avril (Officiel). — Les pertes anglaises au cours des opérations sur la côte belge, le 23 avril, sont les suivantes : Officiers : tués, 16 ; morts de blessures, 3 ; disparus, 2 ; blessés, 29 ; total : 50. Hommes : tués, 144 ; morts de blessures, 25 ; disparus, 14 ; blessés, 355 ; total : 538.

Le total des officiers et hommes tués ou morts de blessures est de 188 ; disparus, 16 ; blessés, 384. Les pertes totales sont de 588 hommes.

Deux avions allemands abattus par les Anglais

(OFFICIEL BELGE). — Au cours de la nuit, nous avons exécuté des tirs de représailles sur les communications ennemies.

Durant la journée du 27, l'artillerie adverse, à différentes reprises, a bombardé très violemment notre front au sud du lac Blankart. Elle a été contre-battue vigoureusement et avec succès par notre artillerie. Dans cette région, des poussées ennemies ont échoué sous nos feux ou ont été rejetées par des contre-attaques. Treize prisonniers, dont un officier, sont restés entre nos mains.

Lutte de bombes devant Dixmude.

Un nouveau ministre de l'Aéronautique en Angleterre

LONDRES, 27 avril. — L'ingénieur sir William Weir, ancien contrôleur des fournitures aéronautiques, membre du bureau du contrôle de l'aéronautique, est nommé ministre de l'Aéronautique. (Havas.)

L'ALLEMAGNE ET LES NEUTRES LA SECONDE CHAMBRE HOLLANDAISE SE RÉUNIT EN COMITÉ SECRET

Reconnaissant le caractère sérieux de la situation, elle a discuté les exigences allemandes.

LA HAYE, 27 avril. — La Vaderland apprend que le point de vue allemand dans la question des sables et graviers est le suivant :

En vertu des traités passés avec l'Allemagne, celle-ci a droit à ce transit, et elle insiste auprès de la Hollande pour qu'elle ne l'interrompe pas.

Même si la Hollande n'admet pas ce droit, l'Allemagne demande à ne pas être traitée différemment de l'Entente, qui a pris ses bateaux à la Hollande, action par laquelle les intérêts de l'Allemagne et de ses alliés ont été considérablement lésés. La Hollande s'est contentée de protester ; qu'elle se contente donc de protester au sujet du transit que l'Allemagne désire.

Commentant ces indications, le Vaderland dit que la différence entre les deux cas est évidente : d'un côté, les vaisseaux navigueront sous pavillon américain et cesseront d'être des vaisseaux hollandais au point de vue légal, tandis que de l'autre le transit passe par le territoire hollandais. Il ne peut pas être dans les intentions ni dans l'intérêt de l'Allemagne de nous pousser à la dernière extrémité.

D'autre part, on apprend qu'hier, à la réunion de la seconde Chambre, sur la sollicitation du député Savernin Lehmann et après invitation du président, le ministre des Affaires étrangères a fait les déclarations suivantes :

« La Chambre est au courant des difficultés qui se sont élevées avec l'Allemagne, principalement en ce qui concerne la question des sables et graviers. Les discussions ne prennent pas un cours définitivement défavorable, mais le gouvernement ne cache pas le caractère sérieux de la situation. »

Sur la proposition de dix membres, la Chambre a alors siégé en session secrète.

Une mesure de la Hollande

WASHINGTON, 27 avril. — La Hollande a interdit les exportations des colonies hollandaises en zinc, minerais de zinc,

quinquina, quinine et kapok, qui sont nécessaires aux Etats-Unis pour le matériel de guerre.

Cet embargo partira effectivement du 22 avril.

La notification a été reçue aujourd'hui. L'embargo sur l'étain et les minerais d'étain gêne particulièrement.

Les Etats-Unis ont acheté, l'année passée, environ 16.000 tonnes d'étain aux Indes Orientales hollandaises, qui étaient nécessaires à la fabrication des munitions et à la conservation de produits alimentaires.

La production américaine s'élève seulement à 90 tonnes. Il est probable que ce produit sera demandé à la Bolivie.

Les permissions sont suspendues dans l'armée hollandaise

LA HAYE, 27 avril. — Une communication officielle annonce qu'en raison des circonstances actuelles il est probable que les permissions régulières et celles qui concernent les cas particuliers, pour les forces des armées de terre et de mer hollandaises, seront temporairement suspendues par le haut commandement.

On ajoute que le fait que de plus amples mesures militaires ne sont pas envisagées prouve que la situation politique inspire confiance. (Havas.)

La Hollande aurait cédé sur un point

LONDRES, 27 avril. — On mande de La Haye au Daily Mail :

« Il semble que l'Allemagne ait présenté à la Hollande de nouvelles demandes de nature embarrassante relativement au trafic fluvial. »

Quant au trafic par chemin de fer à travers le Limbourg, la Hollande a cédé aux demandes de l'Allemagne sous la réserve que les avantages accordés ne seront pas employés dans des buts militaires et que les approvisionnements transportés seront réservés à l'usage civil. (Havas.)

La paix roumaine est en suspens

Les négociations pour la paix entre la Roumanie et les empires du Centre, négociations qui traînent depuis le mois de mars et qui n'ont pas encore abouti, paraissent avoir buté sur un obstacle nouveau. Il est vrai que M. de Kuhlmann et le baron Buriac sont sur le point de partir pour Buda ; mais, M. de Kuhlmann, dont la mauvaise santé est décidément persistante, n'a pu encore voir l'empereur Charles, et il court des bruits nombreux, dont la presse berlinoise se fait l'écho, d'après lesquels on peut conclure que quelque chose ne marcherait pas dans les pourparlers.

Est-ce la réunion de la Bessarabie à la Roumanie que la Quadruple voudrait remettre en question pour donner satisfaction aux plaintes de l'Ukraine et aux réclamations de la Bulgarie qui se déclare opposée à tout ce qui pourrait rendre à l'Etat roumain un peu de son ancienne puissance ?

Mais l'affaire bessarabienne paraît bien être plutôt un prétexte. Les gouvernements de la Quadruple sont plutôt divisés sur le problème dynastique roumain. Il semble que les Allemands et les Bulgares voudraient faire payer au roi Ferdinand la part qu'il a prise à l'intervention. Charles I^{er}, au contraire, serait opposé à cette mesquine vengeance. Il y avait là, comme on le sait, un sujet de désaccord entre lui et Czernin.

Si Charles I^{er}, de capitulation en capitulation, a cédé aussi sur ce point, il se peut que de Kuhlmann et Buriac aillent à Buda pour chercher querelle à M. Marghiloman, afin d'arriver à faire abdiquer le roi Ferdinand. On verrait ainsi Guillaume II renverser, par rancune, un roi qui est en plus son cousin et qui appartient à la famille des Hohenzollern, et dont le seul crime a été d'oublier qu'il était prince allemand par ses origines pour ne penser qu'à son pays et avec son peuple. — J. B.

Cinq contre-torpilleurs autrichiens attaqués par deux destroyers anglais

LONDRES, 27 avril. — (Communiqué de l'Amirauté). — Deux de nos destroyers ont rencontré et attaqué dans l'Adriatique cinq contre-torpilleurs autrichiens. L'ennemi s'est sauvé afin de s'abriter dans le port de Durazzo, poursuivi par nos contre-torpilleurs qui avaient été renforcés par cinq autres contre-torpilleurs britanniques et un français.

La classe a continué jusqu'à minuit, lorsque nous avons perdu contact avec l'ennemi.

Nos deux contre-torpilleurs qui ont attaqué les forces ennemies supérieures n'ont subi que de faibles dommages.

Le total de nos pertes est de sept tués et dix-neuf blessés.

M. Seidler ne démissionnera que plus tard

Le Bureau de Correspondance officiel viennois dément nettement les bruits de crise ministérielle en Autriche. La démission de M. Seidler, selon les usages en vigueur à Vienne, ne sera annoncée que quand un successeur lui aura été trouvé, en sorte qu'il convient de l'attacher à ce démenti qu'une valeur relative.

En réalité, M. Seidler, qui avait déjà contre lui les partis slaves, ne saurait plus avec qui gouverner depuis que les chrétiens-sociaux, parti allemand, se sont séparés de lui. Sa démission peut donc être regardée comme virtuellement acquise, à moins qu'il n'obtienne un replâtrage.

A Budapest, une confusion s'est produite entre le comte Serenyi et M. Cserenyi, chargé de former le cabinet. Cette coïncidence de noms a accru l'obscurité et les contradictions. Il conviendra d'attendre que la Hongrie elle-même se soit mise d'accord sur l'orthographe des noms que portent ses candidats au ministère.

A Dunkerque, on a lancé le plus grand de nos cargos

Notre flotte commerciale vient de s'enrichir d'une unité dont les Chantiers de France, à Dunkerque, ont le droit d'être fiers. Le cargo qu'ils viennent de mettre à flot a été construit et lancé sous le feu de l'ennemi.

Les Allemands ont vainement tout mis en œuvre pour entraver les travaux de construction : bombardements par canons à longue portée, bombardements par avions, rien n'a manqué. Mais rien n'a pu ralentir l'activité du personnel ouvrier des Chantiers de France. On espérait pouvoir procéder au lancement du cargo dans le courant de mai : les constructeurs ont pu gagner trois grandes semaines sur les délais fixés.

Pendant la nuit précédant cette mise à flot, les Allemands avaient, une fois de plus, voulu bombarder Dunkerque par une escadrille de gothas, que nos hydravions de la marine et les aviateurs de l'armée ont maintenus à distance. Les mines semées sur la route du bateau ont été draguées et le cargo est aujourd'hui à l'abri dans un port éloigné de la zone des armées, où il sera procédé à son achèvement.

Ce sera le plus grand bâtiment de notre flotte commerciale : il mesure, en effet, 145 mètres de long, avec, en pleine charge, un déplacement de 19.000 tonnes, et il portera jusqu'à 12.500 tonnes.

NOUVELLES BRÈVES

Torpilleur anglais coulé. — Une dépêche d'Algésiras dit qu'un torpilleur anglais a été surpris par la tempête dans la région où il patrouillait et a coulé. Douze marins ont été noyés.

LE NOUVEL ANNUAIRE DES TÉLÉPHONES VA ÊTRE DISTRIBUÉ

L'édition de 1914 comptait 1882 pages, celle de 1918 n'en aura que 590.

Dieu soit loué ! Demain ou après-demain, sinon aujourd'hui même, on pourra se procurer assez facilement le nouvel Annuaire officiel des Abonnés au Téléphone. On n'attendait ce recueil que depuis trois ans ! Le nouveau-né, qui sort à peine des presses de l'Imprimerie Nationale, se présente assez bien. Il est beaucoup plus maigre que son aîné : 590 pages au lieu de 1822. Légèrement cartonné — trop légèrement, peut-être — il a une honnête figure de livre utile, d'un format tel qu'on pourra aisément le manier. Innovation intéressante : il ne contient aucune publicité ; mais, suppression fâcheuse, il n'offre plus le classement des abonnés par rue. Comment trouvera-t-on, par exemple, un numéro d'immeuble ? En consultant l'ancien, nous a-t-on répondu aux P.T.T. Il faudra donc conserver sur sa table un annuaire périmé et forcément en assez mauvais état. Les mobilisés, dont l'abonnement a été provisoirement suspendu, n'y figurent pas davantage ; mais nous aurons sans nul doute une nouvelle édition dès que la fin de la guerre leur permettra de reprendre leur activité normale.

Par contre, cet annuaire conserve sur la couverture, imprimé de haut en bas, mais en caractères plus lisibles, et — sur le côté gauche cette fois — un renseignement très souvent précieux par les temps actuels :

ADRESSE SAPEURS-POMPIERS-INCENDIE

GOBELINS 19-47, GOBELINS 19-48

BIEN INDICER LA NATURE DU FEU ET L'ADRESSE

Réduit de plus des deux tiers, le recueil est resté fidèle à son prix : 5 francs. C'est ce que coûte l'ancien 3 fr. 50, dont le nombre de pages a aussi sensiblement baissé.

Par modestie sans doute, l'administration parle de l'ouvrage comme d'une simple liste, dans un style archaïque, mais plein de précisions dont on pourra tirer quelque profit :

La présente liste, dit-elle en guise de préface — ce qui nécessite qu'on ait le volume pour le savoir — est mise en vente à l'Imprimerie Nationale, 87, rue Vieille-du-Temple, à Paris (3^e), aux conditions ci-après : 1^{re} Prise au guichet de cet établissement : 5 francs ; 2^{re} Remise à domicile, franco de port et d'emballage, contre envoi préalable audit établissement du montant total du prix d'achat et des frais d'envoi fixés comme suit :

Paris 5 fr. 60
France et pays bénéficiant des taxes postales du régime intérieur. 5 fr. 95
Colonies françaises et étranger. 6 fr. 50
3^{re} Remise à domicile, franco de port et d'emballage, sur demande formulée dans un bureau de poste, contre versement du prix ci-dessus (8 2), augmenté des frais offerts à l'émission d'un mandat-poste, soit :
Paris 5 fr. 85
France et pays bénéficiant des taxes postales du régime intérieur. 6 fr. 20
Colonies françaises. 6 fr. 90

Il ne reste plus à nos lecteurs qu'à faire leur choix entre ces différents moyens.

Quant aux abonnés qui ont droit à un annuaire gratuit, ils le recevront, aux termes de la lettre qui leur est adressée, « dans un laps de temps aussi court que possible, mais qui pourrait atteindre et même dépasser un mois et demi », s'ils ne le retirent pas avant quinze jours sur présentation de cet avis dans le bureau où ils versent habituellement leur abonnement.

Ajoutons que la « liste » qu'ils auront en mains a été soigneusement colligée et vérifiée. L'erratum qui la précède — et qui devrait être l'errata — ne tient que quatre lignes. Ils verront à l'usage s'il y a lieu d'en augmenter le nombre.

Attaques repoussées sur le front belge

(OFFICIEL BRITANNIQUE), 26 avril. — A l'exception de reconnaissances faites à faible altitude sur le front de bataille, les opérations aériennes ont été gênées par un brouillard intense.

Deux appareils allemands, qui volaient bas, ont été abattus par notre infanterie. Nos appareils sont tous rentrés.

La lettre de Charles I^{er} et le Parlement

La sous-commission chargée par la commission des Affaires extérieures de la rédaction d'un questionnaire sur l'affaire d'Autriche en vue de l'audition des anciens présidents du Conseil qui ont connu l'incident, et composée, nous l'avons dit, de MM. Louis Barthou, Thomson, Denys Cochin, Albert Thomas et Marcel Cachin, a terminé hier ses travaux.

En conséquence, la commission des Affaires extérieures se réunira mardi. Elle entendra MM. Ribot, Painlevé et Aristide Briand.

BANQUE DE FRANCE

SERVICE DES AVANCES SUR TITRES

A partir du lundi 29 avril courant, un des services de la Banque de France installés à l'annexe de la place Ventadour, celui des avances sur titres (avances simples et comptes courants d'avances), sera transféré 4, rue de Rouget-de-L'Isle (entre la rue de Rivoli et la rue du Mont-Thabor — 1^{er} arrondissement).

Les bureaux seront ouverts sans interruption de 10 heures à 14 h. 1/2.

vert un cours spécial, dont les circonstances ont imposé la nécessité, sur la législation privée de la guerre ». Nos études en ont été augmentées.

Mais ne parlez-vous pas d'une rarefaction dans les rangs de nos élèves ?

En effet. Elle s'est produite, hélas ! non seulement dans les rangs de nos élèves, mais encore parmi nos professeurs les plus chers. Certains ont été mobilisés. L'un d'eux, M. Maurice Bernard, député du Doubs, est mort au champ d'honneur. Cependant, la plupart sont, actuellement, à Paris et peuvent concilier leurs devoirs militaires avec les services à la Faculté.

Pour le régime des étudiants blessés, convalescents et réformés, n^o 1 et n^o 2, des dispositions spéciales, prises soit par décret, soit par arrêtés généraux, soit par mesures individuelles, ont permis à ces jeunes gens de continuer leurs études dans les conditions que leur permettent leurs loisirs.

En outre, le décret du 12 juillet 1917 permet d'accorder des dispenses à ceux qui sont libérés, dispense de baccalauréat pour suivre leurs études et dispense de scolarité, c'est-à-dire possibilité pour les étudiants d'abréger le nombre des mois qu'ils sont obligés d'attendre pour passer les examens. Ce sont de justes mesures adoptées par le ministère et auxquelles nous sommes heureux d'accorder l'application la plus large.

Mais les étudiants qui sont sur le front sont-ils sacrifiés au point de vue de leurs études ?

Attendez. Vous connaissez le régime qui leur était appliqué avant la guerre : pendant toute la durée du service, il leur était impossible d'effectuer leurs inscriptions. Ils ne pouvaient pas davantage passer leurs examens. Mais cet état de choses n'excédait pas la période militaire d'avant-guerre, c'est-à-dire ne pouvait excéder trois années. Or, il y a plus de trois ans qu'on se bat. En conséquence, le ministre de la Guerre a fixé les mesures que l'on sait afin que nos étudiants incorporés depuis trois ans puissent continuer leurs études.

Enfin, il a été dérogé, en leur faveur, à une règle absolue du régime des inscriptions. Celles-ci doivent être prises par l'intéressé. Désormais, elles peuvent être prises par mandataire.

Restez-vous en contact, monsieur le Doyen, avec vos étudiants au front ?

— Ils accourent ici dès qu'ils arrivent en permission. Et je tiens à proclamer ce que je pense d'eux, l'impression que m'ont laissée leurs entretiens : nos étudiants de la Faculté de Droit de Paris sont des héros. Plus de cinq cents sont tombés pour la patrie. Dans le grand hall de la rue Saint-Jacques, vous verrez les tableaux où sont inscrits leurs noms glorieux. Vous verrez aussi les tableaux, plus nombreux et non moins glorieux, où brillent les noms de nos étudiants qui ont obtenu des citations, des croix de guerre, des médailles militaires, des croix de la Légion d'honneur ; plus de cinquante ont reçu l'insigne des braves.

Quant au régime des examens, nous ne pouvons pas dire que nous nous montrons plus indulgents après la guerre, car nous sommes disposés à tenir compte, dans le meilleur sens humain, des difficultés et des souffrances qui ont mûri l'esprit de ces jeunes gens.

Le niveau de l'enseignement du droit ne sera donc point diminué dans l'avenir ?

— Au contraire. L'enseignement du droit, à la Faculté de Droit de Paris et dans toutes les Facultés de Droit de France, n'a pas cessé d'être basé sur les grands principes qui sont l'anthèse des principes du droit allemand et reposent sur le respect du droit.

Ne pensez-vous pas que les étrangers, les neutres de tous les pays ne préfèrent envoyer leurs enfants étudier le droit dans un pays où non seulement le droit a continué d'être enseigné, mais où il a continué d'être pratiqué ? Nous avions, avant la guerre, 1.033 étudiants étrangers dans notre Faculté. Je suis persuadé qu'après la guerre ce nombre sera sensiblement augmenté.

Il y aura pour nos étudiants une adaptation d'examen. Nous nous en préoccupons actuellement. Nous accomplirons dans ce sens tous les efforts nécessaires. Car toute notre sollicitude est acquise à nos chers jeunes gens, à tous ceux qui ont honoré à la fois la France et la Faculté de Droit. En dépit des vides, en dépit des pertes cruelles que nous avons à déplorer, nous demeurons assurés de notre prédominance. L'ardeur au travail sera plus grande et la lutte pour le maintien du rayonnement de l'intellectualité française ne nous trouvera pas désarmés. J'estime qu'il y aura une recrudescence de notre activité.

La France aura été le champion du Droit et de la Liberté. Les études qui se rapportent à ces grands principes seront portées à leur maximum d'intensité. Je puis le promettre au nom de mes collègues, au nom des étudiants qui se battent, au nom des générations qui les suivront !

Henri SIMON.

LA GROSSE "BERTHA"

Nous avons annoncé hier que le canon avait tiré au cours de la nuit de vendredi à samedi. Voici le communiqué qui nous a été transmis à ce sujet :

Le canon à longue portée a continué, durant la nuit dernière, de tirer sur la région parisienne. Il n'y a pas eu de victimes.

Un accord franco-allemand au sujet des prisonniers

Les négociations en cours à Berne avec l'Allemagne au sujet des prisonniers de guerre, des internés civils, des otages français et de la situation des populations des régions envahies ont abouti, le 26 avril, à la signature d'un accord par les délégués français et allemands.

Cet accord sera rendu public après la ratification des deux gouvernements.

Les instructions en cours

Le capitaine Bouchardon a entendu, hier, deux témoins dans l'affaire Caillaux : M. Hughes, expert en écritures, et le commandant Noblemare, attaché militaire à l'ambassade de France à Rome.

Le lieutenant Jousselin a continué, tout l'après-midi, l'interrogatoire du sénateur Humbert.

Enfin, le lieutenant Gazier a fait subir un long interrogatoire à Léautey, l'expert-comptable, inculpé de commerce avec l'ennemi en raison de ses relations avec Rosenberg.

AVENDRE 16 DOUBLES PORTES CAPITONNÉES avec les serrures en très bon état. Ecrire : M. Segond, 20, rue d'Enghien, Paris.

LES COMMUNIQUES OFFICIELS

Front italien

Sur l'ensemble du front, action modérée des deux artilleries. La nôtre a exécuté des concentrations efficaces de feux sur des positions ennemies dans le val Lagarina, contre les lignes du val Rio Freddo (Posina) et dans la région de Bastalotto (Rotzo).

Front belge

(26 avril). — L'activité des deux artilleries a été peu intense au nord de l'Yser. Au sud de cette rivière la lutte a été sérieuse, principalement devant la partie du front comprise entre la forêt d'Houthulst et Saint-Julien. Dans la nuit du 24 au 25, une

reconnaissance a été repoussée par nos feux devant la Grand-Garde d'Oud-Stuyvekenskerke.

Le 25, au cours d'un combat entre une escadrille belge et une forte patrouille allemande, un avion allemand a été abattu près de Boicaheucke.

Front de Macédoine

(26 avril). — Nombreuses actions d'artillerie dans les différents secteurs du front, en particulier dans la région du Skra di Legen et vers Staravina.

Au nord-ouest de Monastir, près de Tinova, un détachement français a pénétré dans les tranchées ennemies.

LES COURS

— LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre ont reçu, au château de Windsor, le maire et la corporation des notables de cette ville. Les souverains ont offert aux membres de la corporation leurs portraits, qui doivent être placés, à l'hôtel de ville, en souvenir du nom de "Windsor", adopté désormais par le monarque et sa descendance.

CORPS DIPLOMATIQUE

— M. Derussi, ministre de Roumanie à Stockholm, également accrédité auprès du gouvernement danois, et qui fut en Roumanie un des plus fervents adversaires de l'Allemagne, vient de démissionner.

CITATIONS

— La comtesse de l'Épinois, née Jeanne de Touchébeuf-Clermont, infirmière (S. B. M.), qui a succombé aux blessures reçues au cours



COMTESSE DE L'ÉPINOIS

du bombardement de l'hôpital de Vadelin-court par les avions boches, avait été nommée chevalier de la Légion d'honneur (croix de guerre avec palmes) avec la glorieuse citation suivante : "Avec un remarquable courage et le plus grand calme, a aidé au sauvetage des blessés et leur a prodigué ses soins pendant le bombardement et l'incendie de l'hôpital. Sa présence et son attitude au milieu du danger ont été pour le personnel un bel exemple de courage et de sang-froid. S'est de nouveau signalée pendant le bombardement du... au cours duquel elle a été grièvement blessée."

INFORMATIONS

— Mme Louis Barthou, femme du député des Basses-Pyrénées, ancien président du Conseil, qui a subi ces jours derniers l'opération de l'appendicite, est dans un état de santé aussi satisfaisant que possible.

NAISSANCES

— La duchesse Decazes est, depuis hier, mère d'une fille : Isabelle.
— Mrs Carey Evans, fille de M. Lloyd George, a donné le jour à une fille, avant-hier.

MARIAGES

— Hier a été béni dans l'intimité, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de Mlle Simone de Leusse, fille de la comtesse Georges de Leusse, née Berthier-Wagram, avec M. René Cordier, maréchal des logis.

Les témoins du mariage étaient l'amiral Bienaimé, député de la Seine, et M. Gaston Cordier, son frère; ceux de la mariée, le comte Guy de Leusse et M. Maurice Pouyer, ancien officier de marine, ses oncles.
La quête a été faite par Mlle Hélène de Leusse, accompagnée de M. Jacques Baugnies de Saint-Marceaux.

Après la cérémonie, un lunch intime réunit, chez la comtesse de Leusse, les parents et les amis intimes des mariés.

DEUILS

Un service sera célébré, le 30 avril, à 10 h. 1/2, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à la mémoire de Maxime Kratz, aspirant au 10^e d'artillerie, mort au champ d'honneur, le 30 avril 1917.

Nous apprenons la mort :

De M. de Marcère, sénateur inamovible, ancien ministre de l'Intérieur, décédé au château de Messé (Orne), âgé de quatre-vingt-dix ans. Conseiller honoraire à la cour de Douai, il fut envoyé par le département du Nord à l'Assemblée nationale, où il contribua à fonder le centre gauche. Il avait été, en 1877, sous-secrétaire d'Etat, puis ministre de l'Intérieur dans le cabinet Dufaure et le cabinet Waddington. Il fut nommé sénateur inamovible par le Sénat, le 24 février 1884. Par application de la loi du 9 décembre 1884, sa mort attribue un siège sénatorial supplémentaire au département du Loiret. Ses obsèques auront lieu à Messé.

Du général de division André Gaudin, du cadre de réserve, grand-officier de la Légion d'honneur, qui a succombé à Bordeaux.
Du docteur Ernest Mosny, membre de l'Académie de Médecine, médecin de l'hôpital Saint-Antoine.

LA POUDRE LOUIS LEGRAS CALME INSTANTANÉMENT LES ACCÈS D'ASTHME. LE SOULÈVEMENT EST DURABLE. 2 fr. 20 (imp. comp.).

La Bretelle "Gallica"
A DOS AUTO-AJUSTEUR
est en vente dans toutes les bonnes maisons

Arthritiques
Les Lithinés à base de
de la Société
des Eaux de Martigny
constituent un traitement agréable,
efficace et le plus économique.
L'étui de 12 comprimés pour 12 litres d'eau
minérale : 1 fr. 75 (impôt compris). Toutes Pharmacies.
Laboratoire GUIGNIER, 91, Rue St-Lazare, PARIS.

SAVON DENTIFRICE VIGIER
Généraliste Antiseptique. 31, Faubourg, 12, 8^e Bonne-Nouvelle, Paris

Le confesseur de l'impératrice

Nous avions annoncé dans les colonnes d'Excelsior du 23 avril, sur la foi d'un ami de la famille des Bourbons, ducs de Parme, que le confesseur de l'impératrice Zita n'était pas un religieux français, comme on l'insinuait à Budapest, mais un jésuite allemand.

Nous trouvons aujourd'hui confirmation de cette nouvelle dans une feuille allemande. En effet, le Berliner Tageblatt du 15 avril, n° 190, publiée, sous forme d'une dépêche de Vienne, une longue biographie du prince Sixte de Parme, biographie dont voici la fin :

« Parmi les amis de la maison, en dehors de ceux déjà mentionnés, il y a le professeur de théologie et conseiller intime Musil, et le Père jésuite Victor Kolb. »

La guigne

Nous citons l'autre jour la chance de Mme Noelle Roger, qui échappa par miracle au massacre du vendredi saint. Chez des amis, elle oublia l'heure à laquelle M. Stroehlin l'avait invitée à venir le rejoindre. Bien lui en prit.

On nous signale aujourd'hui un cas exactement contraire :

La jeune fille qui fut victime d'un abus de 210 dans la journée de jeudi était une bonne. Elle avait sa chambre au sixième.

Mais sa concierge, dont le mari est mobilisé, lui avait offert, pour plus de sécurité, de descendre coucher dans la loge. Et, depuis une semaine, la petite bonne avait accepté.

Le hasard voulut que le mari de la concierge vint en permission, mercredi soir. On pressa cependant la bonne de rester au rez-de-chaussée. On lui trouverait un coin où elle serait isolée. Elle refusa. Elle se mit à rire.

— Je remonte à mon grenier, dit-elle. Je dois partir de Paris, jeudi soir, pour rejoindre ma maîtresse en province. Pour une nuit que je passerai sous le toit, je n'en mourrai pas.

Elle en est morte.

Au premier moment, quand on sut que l'abus était tombé dans sa chambre, quelqu'un de la maison s'écria :

— Cette jeune fille ne doit plus être chez elle. Elle descend toujours bien avant sept heures.

Mais ce matin-là, comme sa maîtresse était absente, la petite bonne faisait la grasse matinée.

Les ailes rouges

L'on a maintes fois observé que, dans cette guerre, où les moyens les plus modernes sont mis en usage, reparaissent les méthodes les plus anciennes.

On a eu recours à la vieille arbalète pour lancer des grenades. Les soldats ont coiffé le casque du moyen âge. Les Allemands ont même remis en honneur le bouclier. Les tanks évoquent le souvenir des chars perses armés de faux.

On en est aussi revenu aux coutumes des âges lointains.

De tranchée à tranchée, les guerriers se sont investis comme les héros d'Homère. Mais ce qu'on a oublié de noter, c'est la résurrection du combat singulier, qui était pratiqué si couramment dans la guerre antique.

Les as qui luttent les uns contre les autres — les Guynemer et les Richthofen — ne nous font-ils pas songer à ces champions illustres qui, aux premiers temps de la Grèce ou de Rome, se mesuraient ensemble sur le front des armées ?

Grands premiers rôles, les aviateurs, dans le ciel, échangeant des coups de mitrailleuse.

Et les fantassins, des troupes où ils sont abrités, assistent à ce spectacle comme les Romains et les Albains suivaient les péripéties du duel que se livraient les Horaces et les Curiaces.

Où, le passé se renouvelle éternellement.

Il était cependant réservé à l'Allemagne de remonter jusqu'à la barbarie la plus primitive.

Car, enfin, que dire de ces hommes prétendus civilisés qui, puérilement, peignent en rouge sang les ailes de leurs avions et qui donnent à l'avant de leurs appareils l'aspect d'une tête de requin ?

A qui les comparer, si ce n'est aux sauvages qui espèrent terroriser leurs ad-

versaires par des tatouages impressionnants et par des couronnes d'énormes plumes rouges ? Ou bien encore à ces Chinois qui, pour faire fuir l'ennemi, promenaient au-dessus de leurs remparts des dragons aux crocs menaçants ?

L'héroïque inventeur

Au cours de l'attaque de Zeebrugge a péri le capitaine Frank Arthur Brock, inventeur des nuages artificiels destinés à masquer les navires en marche.

Le capitaine Brock avait été élevé, si l'on peut dire, au milieu de la pyrotechnie. Il était fils de celui qu'on nommait le « Roi des feux d'artifice » de Crystal Palace.

Il a été tué en faisant débarquer ses hommes sur le môle.

Avant de mourir il avait pu assister au triomphe de son procédé. Grâce à un



COMMANDANT FRANK A. BROCK

brouillard épais émis par les appareils qu'il avait imaginés, les vaisseaux britanniques purent tromper la vigilance des défenseurs allemands de Zeebrugge et approcher du port sans être canonnés.

L'énergique visage dont nous reproduisons les traits permettait de prévoir que cet homme de science saurait à l'occasion se conduire en héros.

Le français en Angleterre

L'enseignement du français est désormais obligatoire en Angleterre ; l'Académie des Sciences morales et politiques l'apprenait hier par une lettre de son éminent correspondant, M. J.-E. Courtenay Bodley, qui lui demandait en même temps, au nom du County Council de Londres, une liste de livres français pouvant servir aux jeunes étudiants anglais.

On devine l'accueil que l'Académie a fait aux assurances et à la demande si intéressante de M. Bodley.

Deux élections ont ouvert la séance : celle de M. Morizot-Thibault à la vice-présidence de la Compagnie et celle de M. Paul Deschanel, membre libre, à un siège de titulaire de la section de morale. Les deux élus ont réuni l'unanimité des suffrages.

Après avoir entendu une communication de M. Henri Lorin sur les répercussions économiques de la guerre dans les Etats de l'Amérique du Sud, l'Académie a décerné le prix Georges Picot de 3.000 francs à l'œuvre d'assistance aux réfugiés lorrains dans la personne du préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Mirman, promoteur et président d'honneur de cette œuvre.

Enfin l'Académie a élu correspondant M. Paul Masson, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux.

SOUS LES RUINES

L'an dernier, à cette époque, entre certaines, effondrées, et d'autres, sans toiture ou béantes, elle était presque intacte, la petite maison blanche qui, toute modeste, élevait son étage léché par des rosiers sauvages, à la sortie de Larbroye, en plein faubourg de Novon.

Vide de ses habitants, elle avait été à demi respectée par les Boches. S'ils en avaient emporté les garnitures de cheminée et les matelas ; si, sur le plancher, des écrans à couverts se mêlaient, vides, à des robes déchirées et à du linge éparpillé hors des tiroirs ; si les morceaux des vieilles bouteilles de la cave traînaient dans la salle à manger entre des jouets d'enfant brisés, les meubles étaient à

peu près indemnes, et quelques menus bibelots, oubliés ou dédaignés, lui laissaient une apparence de vie, une ombre d'intimité à travers lesquelles s'évoquait l'existence familiale pour laquelle elle avait été construite.

Dans une chambre, parmi les vêtements en chiffons, à côté d'un album de photographies contenant encore toute une suite de portraits jaunés et d'une couronne de fleurs d'orange à peine froissée, se dissimulait, pudique, un petit paquet clos de feutres roses. C'étaient des lettres de fiançailles, aussi douces que celle à qui elles étaient adressées, naïves... Et nous les avions déposées, plus à l'abri des souillures, sur une planchette de l'armoire, entre les feuillets de l'album.

Un camarade, revenu "tenir" sur les bords de la Divette, a retrouvé la petite maison blanche, ou plutôt ses ruines, et il m'écrit : "Te souviens-tu de notre villa de Larbroye ? On vient de s'y battre frénétiquement, et c'est à la grenade que nous l'avons reprise aux Boches. Mais il n'en reste pas pierre sur pierre ; elle est écroulée en un tas de décombres, sous lesquels on a égayé un abri qui défie les demi-marmites. Eh bien ! sais-tu ce que j'ai retrouvé, sans rien chercher, entre les moellons : le petit paquet de lettres de fiançailles que nous avions mis de côté. Je l'ai pris et je l'envoie chez moi. Si, plus tard, sa propriétaire revient, je le lui remettrai ; sinon, les Boches ne l'auront pas..." — PAUL-BOULON.

Un bon conseil

A tous ceux qui désirent se reposer des émotions de l'heure présente, la station climatique de Font-Romeu, dans la Cerdagne française, à 1.800 mètres d'altitude, offre des conditions idéales. Ciel magnifique, température exquise, promenades faciles et nombreuses.

Installation de tout premier ordre au Grand Hôtel de Font-Romeu, dont la réouverture aura lieu au 1^{er} juin 1918.

Au Salon

Dans une toile qu'on pourra voir au Salon du Petit Palais, le vieux maître Jean-Paul Laurens, qui s'est institué le peintre officiel du haut personnel municipal, a réuni les portraits de deux préfets parisiens.

A une même table sont assis MM. Laurent et Delanney.

M. Laurens a déjà eu deux successeurs. M. Delanney n'est plus préfet de la Seine depuis hier.

A côté de ces deux fonctionnaires, M. Jean-Paul Laurens a donné place à M. Mithouard.

LE PONT DES ARTS

Au Musée d'art et d'histoire de Genève s'ouvrira, dans les premiers jours de mai, une exposition d'art français qui réunira des toiles de Géricault, David, Ingres, Boilly, Delacroix, Fromentin, Lamy, Daubigny, Constantin Guys, Rousseau, Dupré, Millet, Corot, Diaz, Manet, Pissarro, Sisley, Renoir, Claude Monet, Degas, Cézanne, Toulouse-Lautrec, Carrière, Rodin, Fantin-Latour, Puvis de Chavannes, etc.

A l'Académie des Beaux-Arts, M. Widor, secrétaire perpétuel, a donné connaissance du télégramme suivant, qu'il vient de recevoir d'Amérique :

L'Académie nationale de New-York, réunie en session annuelle, envoie à l'Académie des Beaux-Arts un salut fraternel et l'expression de son admiration profonde pour la France immortelle. ADAMS, président.

Notre Académie a aussitôt répondu par un télégramme de remerciements et de chaleureuse sympathie.

Un écrivain de génie aurait été découvert. Il était garçon de bureau chez un marchand de tableaux lorsqu'il souleva quelques-uns de ses écrits à son "patron", qui en donna connaissance à M. André Fontana. Celui-ci, enthousiasmé à la lecture des feuillets de l'autodidacte, les porta au Mercure de France, qui les publiera prochainement. Cet écrivain s'appelle Salvaire Schiff.

M. Henri de Régnier compose actuellement une série de poèmes consacrés à Bonnard, Boudin, Carrière, Cézanne, Chiriac, Corot, Courbet, Cross, Daubigny, Degas, Maurice Denis, Gauguin, Greco, Guillaumin, Ingres, Jengkind, Mallot, Manet, Marquet, Matisse, Monet, Monticelli, Berthe Morisot, Pissarro, Pissarro, Odilon Redon, Renoir, Rodin, K. X. Roussel, Seurat, Signac, Sisley, Toulouse-Lautrec, Vallotton et Vuillard. Ces vers paraîtront dans un album intitulé : L'Art moderne et quelques aspects de l'art d'aujourd'hui. Ils seront accompagnés de nombreuses reproductions.

LE VEILLEUR.

LES CONTES D'EXCELSIOR

HISTOIRES GIGANTESQUES

PAR

ABEL HERMANT

VII. — Ce que mangeait Gayant à son ordinaire, quand et comment.

— Mon cousin, qui était l'auteur du grimoire ? dit Jacques.

— Je n'en ai jamais rien su, répartit le cousin Louis. La feuille de garde ne portait aucun nom, et la dernière page aucune signature. Je présume qu'il se cachait par prudence et que son ouvrage fourmillait d'allusions ou d'allégories, aujourd'hui incompréhensibles. Ou bien il n'était pas curieux de gloire ; ou encore il avait un juste sentiment de sa médiocrité. Elle passe l'imagination. Je n'ai lu de ma vie livre si mal composé. C'est une gageure. Le sujet véritable, savoir la biographie de Gayant et de sa famille, n'est point abordé avant le quatre-vingt-quatrième chapitre, et les quatre-vingt-treize premiers ne traitent que de mangeaille, sous prétexte qu'on ne saurait mieux faire le portrait des goinfres qu'en les montrant à leur table et en publiant l'ordonnance solennelle de leurs repas.

L'anonyme (qui commence par le commencement) nous instruit d'abord que Gayant ne teta point sa nourrice plus longtemps à proportion que les poupons vulgaires, et fut sevré environ vingt ans. Il ajoute :

« Gayant, tout aussitôt, inaugura le régime que nous l'avons vu suivre jusqu'à sa fin ; car il rendit justement l'âme à l'heure du dîner, et mourut donc le verre en main ; verre qui était une barrique ; que dis-je ? barrique ? un foudre de la contenance de douze muids ou vingt-quatre feuillets, soit trois mille deux cent et seize litres. Gayant vida cette coupe, et puis après il rendit l'âme, comme dit la chanson. »

« Du roi de Thulé, murmura André, mon cadet, que sa mère a voulu asséoir au piano dès l'âge de cinq ans.

« Comme il n'aimait pas, reprit mon cousin, de trop s'oublier au lit, qui est autant de perdu pour la table, mais avec cela ne se sentait pas matineux et redoutait les conseils d'une paresse naturelle aux géants, il avait imaginé un assez bon moyen de se duper lui-même : par son ordre, l'horloger du palais avait mis en avance toutes les pendules, de deux douzièmes d'un jour. Le grand écuyer ne manquait pas d'annoncer à son de trompe, par toutes les galeries et salles : Messire, il est quatorze heures, quand c'était astronomiquement douze, et Gayant, qui n'était pas si bête, répondait sans l'oublier une fois :

« — Bah ? Je cherchais encore midi. »

« Mais, mon cousin, s'écria André, c'est comme l'heure d'été de M. Honnorat !

« Puisqu'on t'a prévenu que ça four-

mille d'allusions ! dit Jacques. Tais-toi !

Le cousin reprit :

« On lui criait de même à l'oreille, dès six heures, qu'il en était huit, en lui donnant un charivari de trompettes d'argent, et il se tirait du lit fort simplement, sans l'aide d'aucun valet de chambre. Il commandait :

« — Sonnez la botte !

« On la sonnait et lui apportait ce qu'il nommait son picotin : c'était le vivre d'une cité de vingt mille âmes, qui lui tenait lieu de café au lait. Il croquait, pour digérer, quelques pains de sucre, puis, digestion accomplie, passait au bain, vu qu'il était fort délicat sur l'article de la propreté. Il se baignait dans un étang, où il s'amusa à mille jeux, comme de contrefaire l'hippopotame. Ensuite, il se couchait sur la rive, on lui appliquait aux flancs des échelles et on le récurait partout : les pompiers de la ville étaient chargés de cet office. Ensuite il se vêtait d'une culotte et d'une veste lâche de soie des Indes, appelées ensemble pyjama, les trompettes sonnaient encore, et il passait vivement au réfectoire, où était servi le premier repas honnête, dit petit déjeuner ou vulgairement casse-croûte.

« Les réchauds, surtout, plats, saucières, fontaines d'épices et autres ustensiles étaient disposés sur la table, en carré pour le premier service, en losange pour le deuxième, pour le troisième en chevron ; mais, dès le quatrième et dernier, tout était sens dessus dessous. Entre les pièces de vaisselle plate régnait un parterre à la française, de plusieurs arpens.

« Les mets étaient voiturés sur des affûts comme canons lourds, par des gens d'armes qui faisaient commodément toutes leurs évolutions par les allées de ce parterre à la française, puis se rangeaient en bataille vis-à-vis Gayant, ouvraient le ban chaque fois qu'il portait un morceau à sa bouche, et le fermaient quand il finissait d'avaler.

« Le premier service était de deux grands potages, savoir : poissons et viandes bouillis avec les légumes ; la grosse entrée au milieu, et quatre entrées en quatre moyens plats ; deux petits potages et deux petits plats encore flanqués de quatre entrées, plus douze fois douze assiettes de hors-d'œuvre, boudins, saucisses, fricandeaux, côtelettes, andouilles, petits pâtés, melons, fraises au sucre, raves au vinaigre, mûres, figues, beurre, que sais-je ? J'y perds mon latin de cuisine, mais l'eau me vient à la bouche.

« Que dirai-je du deuxième service ? Gros rôti pour le milieu, deux gros, mais moins gros, à ses flancs, quatre moyens plats de moyen rôti, et deux petits plats du petit rôti, quatre salades, grillades, hors d'œuvre et gaufre grasse.

« Gayant serait demeuré court après ce

MALACEINE
POUDRE DE RIZ

COMMISÉRATION

par Albert Guillaume



— Ma chère, cette pauvre Aline ne sera jamais "à la page"... Croyez-vous qu'elle n'a pas un seul carreau cassé chez elle ?..

TROIS JOURS SANS VIANDE PAR SEMAINE

Tel est le nouveau système restrictif qui entrera en vigueur à partir du 15 mai prochain.

deuxième service, quelle que fût la capacité de son estomac, s'il n'eût emprunté des anciens Romains un certain usage fort dégoûtant. Deux tambours-majors de sa garde lui chatouillaient le gosier de leurs cannes... Vous ne m'en ferez pas dire plus.

» Dès que Gayant n'avait plus souvenir des deux premiers services, il attaquait le troisième, savoir les entremets, gelées, blancs-mangers, tourtes, omelettes de coq, pieds de mouton, artichauts, cardes ou cardons, les nouilles et douze fois douze assiettes de ragoûts chauds, le tout à l'entour d'un jambon rôti ou d'un pâté de venaison.

» Pour le quatrième service, qui n'était que fruit cru, trois grands plats, quatre moyens plats de fruit sec, quatre compotes et les friandises en douze douzaines d'assiettes, ce n'est pas la peine d'en parler, il n'était pas empêché pour si peu de dîner à deux heures pareillement et de souper à six. Puis, environ le couvre-feu, on l'avertissait de la supercherie des heures. Il disait alors :

« N'est-il que six heures ? Je n'ai donc pas soupé. »

» Et il recommençait sur nouveaux frais.

Ma femme vit que notre pauvre petit André baillait à se décrocher la mâchoire, et lui demanda, d'un ton de commisération, s'il avait bien sommeil.

— Oh ! non, dit-il, mais j'ai faim. Maman, à la prochaine alerte, on pourrait descendre des sandwiches, par douze douzaines.

Abel HERMANT.

Un émissaire de Kerensky en correctionnelle

Un Russe, M. Gravenhof, avait été envoyé en France en mission commerciale par Kerensky.

M. Gravenhof était muni, naturellement, du passeport diplomatique. Il n'en fut pas moins poursuivi, à son arrivée en France, pour infraction à un arrêté d'expulsion prononcé contre lui en 1897.

Hier, le tribunal l'a condamné à un mois de prison, attendu que l'immunité diplomatique ne couvre pas les délits commerciaux et que, d'autre part, au moment de retirer ses passeports, il n'avait pas avisé l'ambassade de France de la mesure d'expulsion prise jadis contre lui.

Propos défaitiste

Le 6^e conseil de guerre a condamné, hier, à deux mois de prison le matelot Auray, qui, à la caserne du Bourget, aurait déclaré : « Nous sommes f... ; les Boches sont à Compiègne ; les Anglais se sauvent en abandonnant armes et bagages. »

Le marquis d'Ecqueville est-il Autrichien ?

Le capitaine-rapporteur Grébaud a pris connaissance des nombreux rapports de police concernant les faits et gestes du marquis d'Ecqueville. Il va rechercher tout d'abord la véritable nationalité de l'inculpé, qui est né à Vienne, mais qui se prétend Espagnol.

Le mystérieux Bavarois

Le mystérieux Bavarois qui fut arrêté en uniforme français et porteur des papiers du soldat Moreau a été mis à la disposition du capitaine Grébaud, rapporteur près le sixième conseil de guerre. L'ordre d'information, qui est basé sur l'inculpation d'espionnage, est délivré contre X... dit Moreau, l'inculpé s'étant refusé à toute révélation sur son identité.

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. Victor Boret, ministre du Ravitaillement, après examen des différentes solutions restrictives qui lui ont été proposées par les intéressés de l'alimentation, a adopté le régime des trois jours sans viande.

Le ministre avait adressé un rapport motivé au président de la République. Voici les parties essentielles du décret qui paraît ce matin à l'Officiel :

Interdiction de la vente de la viande

A partir du 15 mai 1918, et jusqu'à une date qui sera fixée par un décret ultérieur, la vente ou la mise en vente de la viande fraîche, congelée, salée, préparée ou en conserves est interdite les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

Il est également interdit de faire figurer, ces mêmes jours, la viande ou des plats en contenant, sous quelque forme et dans quelque proportion que ce soit, dans les établissements ouverts au public.

Sont considérées comme viandes, pour l'application du présent arrêté, la viande de boucherie (bœuf, veau, mouton, chèvre), le porc, la charcuterie et la triperie sous toutes leurs formes, la volaille, le lapin et le gibier.

Ces prescriptions ne s'appliquent pas à la viande de cheval, dont la vente est autorisée pendant les jours d'interdiction, mais uniquement par les boucheries qui vendent exclusivement cette viande.

La consommation de la viande de cheval ne sera pas autorisée pendant ces mêmes jours, dans les restaurants et autres établissements visés.

Fermeture des boucheries, charcuteries et triperies

Les boucheries (à l'exception des boucheries hippophagiques), triperies et charcuteries seront fermées les jours d'interdiction de vente de la viande, ainsi que les pavillons et places des halles et marchés, où la viande est débattue.

Le nombre de têtes de bétail abattues chaque semaine dans chaque abattoir ou dans l'ensemble des abattoirs d'une même ville ne devra pas dépasser, par nature d'animaux, les deux tiers du nombre de têtes abattues pendant la moyenne des semaines du mois de mars 1918.

Dérogations

Les restrictions apportées par le présent décret à l'abattage du bétail et à la consommation de la viande ne s'appliquent pas au ravitaillement des armées en campagne.

Les restrictions à la consommation de la viande fraîche de boucherie, y compris le cheval et les issues d'abattage, ne s'appliquent ni aux corps de troupes stationnés à l'intérieur, ni aux cantines militaires et aux mess d'officiers et de sous-officiers, ni aux cantines et réfectoires des usines et établissements industriels comportant une clientèle exclusivement ouvrière, ni aux établissements d'enseignement, ni aux malades traités soit à domicile, soit dans des établissements hospitaliers.

saliers ou sanitaires, auxquels le régime carné est imposé.

Les quantités attribuées ne devront pas dépasser 300 grammes par personne et par jour. Elles seront limitées à 200 grammes par jour pour les élèves des établissements d'enseignement.

La vente de la viande pour les malades traités à domicile ne pourra être effectuée que sur l'autorisation du maire, délivrée sur production d'un certificat d'un médecin, spécialement désigné à cet effet par la municipalité.

Dans chaque commune, le préfet ou sous-préfet pourra désigner à tour de rôle, suivant l'importance de la population, une ou plusieurs maisons chargées de fournir, les mercredi, jeudi et vendredi, la viande nécessaire aux catégories de consommateurs autorisés à s'alimenter en viande pendant les jours interdits. Ces maisons ne pourront rester ouvertes que de 8 heures à 11 heures.

Les nouvelles dispositions limitent les abatages en raison directe du nombre de jours pendant lesquels la consommation de la viande est interdite.

Cette limitation à la base a été jugée nécessaire par le ministre pour assurer l'économie à réaliser et maintenir l'abaissement des cours pratiqués.

On sait qu'une commission d'étude a été envoyée en Angleterre pour étudier sur place le système de la carte monétaire, dont les résultats ont été particulièrement heureux chez nos alliés.

LE SYNDICAT DE LA BOUCHERIE PARISIENNE ne croit pas à l'efficacité du nouveau décret

On manque de bifteck et l'on a trop de « pot-au-feu ».

— N'avez-vous pas les glacières ?

— Il en faut une bien conditionnée pour la viande, après l'étalage, s'y conserve plus de quarante-huit heures. Et puis cela dépend de la saison. Et si les bouchers manquent de glace pendant les chaleurs ? Cela s'est vu. Je le répète, la mesure ne sera efficace que si le problème des pertes à éviter a reçu une solution pratique.

— Ce problème, ne l'avez-vous pas étudié avec le ministère du Ravitaillement ?

— Nous avons été à peine consultés.

Nous ne savons même pas quels jours devaient être choisis pour l'application du nouveau décret. Nous pensions que ce seraient le lundi, le mardi et le mercredi : on nous apprend que les boucheries seront fermées du mardi soir au samedi matin.

— Au début ou au milieu de la semaine, ce sera, en tout cas, pendant trois jours, la suppression totale du régime carné.

— Ne le croyez pas trop : toute la classe riche, aisée ou simplement installée ou ingénieuse ne sera privée qu'en apparence. On prendra le mardi un gros morceau de viande, que l'on fera rôtir. Il fera plusieurs repas, pendant qu'un autre marinera. Ajoutez à cela les viandes salées ; et concluez que dans la plupart des ménages il n'y aura pas grand-chose de changé.

Seuls, les ouvriers, la clientèle des restaurants et les personnes vivant au jour le jour ne verront pas figurer la viande sur leur menu ou sur leur table. C'est qu'il ne suffit plus de supprimer, à une époque où les restrictions pèsent sur toute l'alimentation, où le pain même est strictement rationné et où la cherté de la vie crée la première obligation de se restreindre. On s'en est sûrement préoccupé, mais il y a peu d'articles de remplacement. Des pommes de terre peut-être, mais on en connaît la médiocre valeur nutritive. Peu de légumes secs. L'époque a été mal choisie pour décréter une économie de ce genre, et une restriction si rigoureuse.

C'est trop tôt ou trop tard. La meilleure saison, à mon avis, eût été l'automne, alors qu'on peut compter sur le gibier et sur les produits de la pêche.

La viande sera-t-elle moins chère ?

— Ne croyez-vous pas que l'institution des trois jours sans viande soit de nature à faire baisser les prix de celle-ci ?

— Je ne le crois pas. Même si la mesure joue efficacement, il y aura le samedi, à la réouverture des boucheries, une grosse poussée d'affaires, et, comme l'année dernière, nous nous trouverons en présence de fortes demandes des bouchers en gros et des détenteurs de viande. Le marché obéit, en temps de guerre plus encore

qu'en temps de paix, à la grande loi économique de l'offre et de la demande. D'autre part, il y aura une hausse sur les autres denrées comestibles.

— Il y avait lieu, cependant, de prendre des mesures ?

— A n'en pas douter, et c'est pour cela que nous ferons notre possible pour qu'elles n'aient pas été prises en pure perte.

— Le cheptel est-il si compromis ?

— Le mouton se fait rare. Quant aux bœufs, l'armée en consomme une réelle quantité. Pour le veau, c'est une autre affaire. On en « fait » très peu. Le lait est tellement cher qu'on n'en élève plus. Les laiteries, qui payaient le lait 14 centimes avant la guerre, le paient maintenant 34. Or, un veau absorbe quotidiennement 15 litres de lait... Vous voyez ce qu'il coûte le jour où on le conduit au marché. Encore faut-il compter avec ceux qui ne s'élèvent pas sans « anicroche ».

— En somme, la suppression radicale de la viande trois fois par semaine ne vous satisfait-elle pas ?

— Si elle était radicale, il n'y aurait qu'à s'en féliciter. Si on trouve des vivres de remplacement, des légumes frais ou secs, des pâtes, si le poisson est abondant, comme on nous le fait espérer, ce sera bien.

Aurons-nous la carte de viande ?

— Avez-vous mieux à proposer ?

— Mais oui : la carte de viande, tout simplement ! Et peut-être l'expérience nous conduira-t-elle encore au « coup » de la « carte forcée ». Nous prenons souvent modèle sur ce qui se fait à l'étranger. Ce système de rationnement fonctionne en Angleterre et les pouvoirs publics ne s'en plaignent pas davantage que les consommateurs.

— Enfin, nous aurons la ressource de manger chez nous du cheval, la seule viande qui ne soit pas touchée par le décret en ce qui concerne la nourriture familiale.

— C'est que cette ressource est elle-même assez restreinte. Les boucheries ne reçoivent guère que des chevaux « accidentés ». Je sais qu'ils sont nombreux sur le front et que les Anglais envoient maintenant sur Paris ceux qu'ils ne peuvent plus utiliser ; mais le nombre des chevaux blessés n'est pas considérable, et encore faut-il qu'ils puissent supporter le voyage.

— De tout cela ne concluez pas que nous sommes hostiles au décret. Nous nous faisons un devoir patriotique, au contraire, d'aider à son application. Au surplus, c'est à l'usage que nous en constaterons les effets. — R. V.

Ambigu, 2 h. 30 et 8 h. 15, *Le Maître de forges*. Palais-Royal, 2 h. 30, *La Cagliote*. Châtelet, 2 h. et 8 h., *La Course au bonheur*. Athénée, 2 h. 30 et 8 h. 30, *La Dame de chambre*. Renaissance, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Vous n'avez rien à déclarer ?*. Edouard-VII, 2 h. 30 et 8 h. 45, *La Folle nuit*. Capucines, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Paris au bleu !* revue ; *Une petite fois, pour dire quelque chose*. Scala, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Une nuit de noces*. Grand-Guignol, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Le Crime*, *Direct au cœur*. Déjazet, 2 h. et 8 h., *La Dame de chez Maxim's*. Th. des Arts, 2 h. 30 et 8 h., *Les Gosses dans les ruines*.

SPECTACLES DIVERS

Folies-Bergère (Gut. 02-50), 2 h. 30 et 8 h. 30, spectacle sensationnel, ballet et sketch. Olympia (Centr. 44-68), 2 h. 30 et 8 h. 30, spectacle de music-hall (20 numéros). Casino de Paris, 2 h. 30 et 8 h. 30, Mistinguett, Chevalier, Bolcho, Rose Amy dans la revue.

CINEMAS

Gaumont-Palace, 2 h. à 6 h., séance permanente : *Sadounah*, les *Annales de guerre*. Loc. tél. Marcadet 16-73.

MONTE-CARLO

SAISON D'HIVER 1917-1918

HOTEL DE PARIS

RÉPUTATION MONDIALE

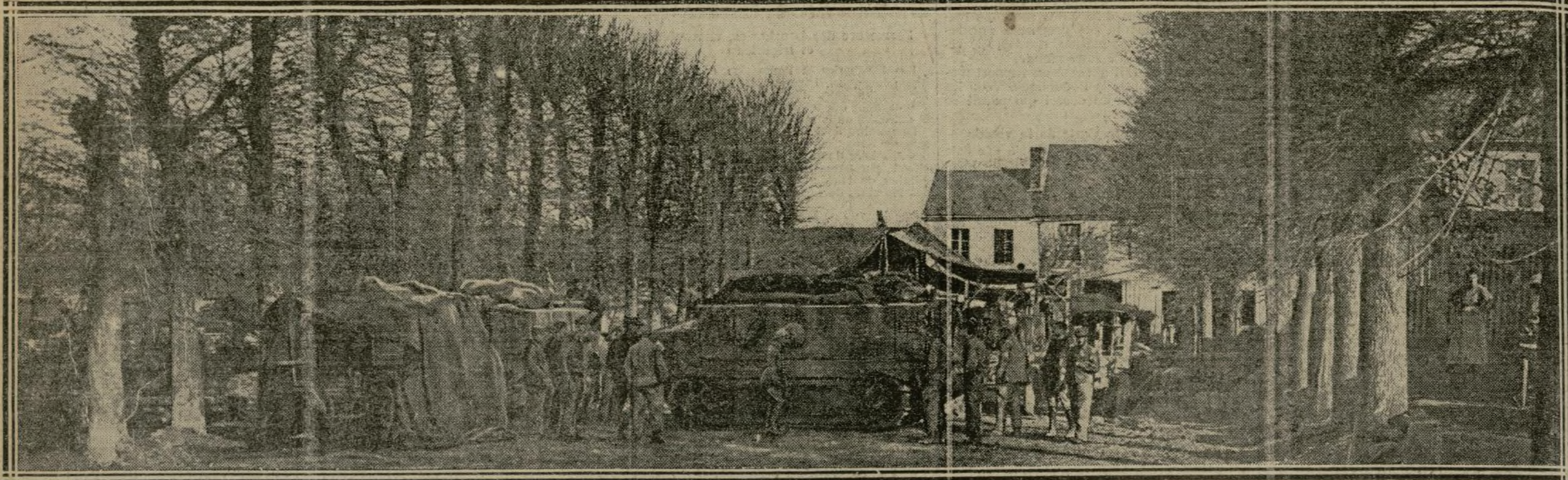
Chauffage central

A PROXIMITÉ DES TERRASSES DU CASINO

Ouvert toute l'année

Bourse de Paris du 27 Avril 1918

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour	VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
PARQUET					
5 0/0 non libéré	85 65	85 70	100/100	359 75	359 75
5 0/0 libéré	85 65	85 70	100/100	359 75	359 75
3 0/0 non libéré	71 1/2	71 1/2	100/100	359 75	359 75
3 0/0 libéré	71 1/2	71 1/2	100/100	359 75	359 75
4 1/2 0/0	80 50	80 50	100/100	359 75	359 75
Tout le monde	383 1/2	383 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1917	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1918	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1919	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1920	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1921	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1922	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1923	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1924	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1925	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1926	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1927	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1928	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1929	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1930	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1931	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1932	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1933	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1934	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1935	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1936	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1937	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1938	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1939	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1940	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1941	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1942	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1943	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1944	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1945	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1946	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1947	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1948	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1949	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1950	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1951	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1952	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1953	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1954	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1955	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1956	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1957	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1958	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1959	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1960	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1961	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1962	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1963	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1964	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1965	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1966	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1967	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1968	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1969	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1970	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1971	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1972	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1973	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1974	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1975	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1976	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1977	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1978	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1979	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1980	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1981	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1982	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1983	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1984	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1985	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1986	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1987	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1988	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1989	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1990	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1991	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1992	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1993	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1994	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1995	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1996	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1997	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1998	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 1999	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2000	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2001	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2002	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2003	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2004	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2005	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2006	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2007	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2008	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2009	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2010	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2011	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2012	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2013	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2014	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2015	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2016	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2017	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2018	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2019	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2020	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2021	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2022	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2023	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2024	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2025	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2026	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2027	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2028	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2029	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2030	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2031	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2032	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2033	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2034	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2035	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2036	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2037	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2038	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2039	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2040	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2041	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2042	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2043	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2044	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2045	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2046	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2047	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2048	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2049	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2050	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2051	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2052	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2053	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2054	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2055	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2056	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2057	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2058	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2059	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2060	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2061	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2062	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2063	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2064	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2065	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2066	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2067	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2068	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2069	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2070	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2071	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2072	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2073	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2074	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2075	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2076	347 1/2	347 1/2	100/100	359 75	359 75
Arg. 2077	347 1/2	347 1/2	100/1		

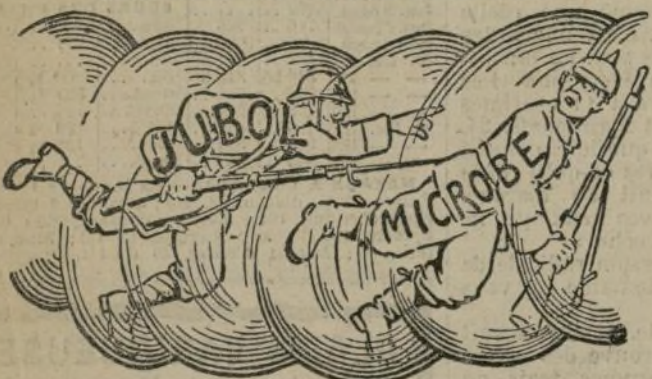
Collection
de guerre
::unique::**LE MIROIR****EXCELSIOR****LA SCIENCE** Magazine
ET LA VIE scientifique**LES TANKS ONT PARTICIPÉ A LA REPRISE DE VILLERS-BRETONNEUX**

CES CHARS D'ASSAUT SONT VENUS SOIGNER LEURS BLESSURES A VINGT KILOMÈTRES A L'ARRIÈRE DU FRONT, DANS UN VILLAGE DE L'OISE. Lors de la reprise de Villers-Bretonneux par la brigade australienne, deux tanks surgirent à l'improviste dans une division allemande en voie de formation. Ils y firent des ravages terribles, mitraillant les uns, écrasant les autres, et semant chez tous une véritable panique.

Lorsqu'ils regagnèrent leur poste d'attache, leur carapace et les palettes de leurs roues étaient rouges de tout le sang qu'ils avaient répandu. C'étaient deux tanks femelles, autrement dit des tanks ne portant que des mitrailleuses. Les tanks mâles ont des canons.

JUBOL

nettoie l'intestin



De même que le poilu chasse les Boches des boyaux, de même JUBOL chasse les mauvais microbes de l'intestin

L'OPINION MEDICALE :

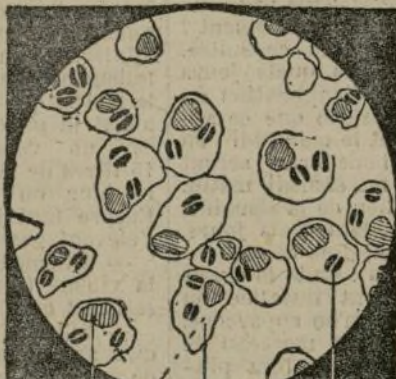
Il suffit au malade d'avaler chaque soir, sans les croquer, de un à trois comprimés de Jubol pendant quelques semaines, pour se débarrasser rapidement de toute constipation. Pour un hémorroïdaire, la chose n'a pas de prix. D'ailleurs les hémorroïdes sont à ce point une affection fréquente, que parmi les médecins qui liront ces lignes, il n'en est pas un seul qui ne soit à même de vérifier par lui-même et maintes fois l'exactitude de ce qui précède chez les malades.

Prof. Paul SUARD,
Ancien professeur agrégé aux Ecoles de médecine navale,
Ancien médecin des Hôpitaux.

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris et toutes pharmacies. — La boîte, franco 5 fr. 80, les quatre, franco 22 fr.

Pagéol

Energique antiseptique urinaire



Noyaux des Globules
Globules blancs
Goutte de pus vue au microscope

L'OPINION MEDICALE :

Il suffit donc pour seul et unique traitement par la nouvelle méthode, de prendre, au début de chaque repas, jusqu'à complète guérison, de 15 à 20 capsules de Pagéol dans les 24 heures : quantités qui s'abaissent des deux tiers dans les états chroniques. Les résultats ne se font pas attendre, ils sont tels que, vraiment, il serait bien difficile de vouloir exiger davantage, et qu'il paraît tout à fait impossible de pouvoir véritablement faire mieux.

D^r HENRY LABONNE,
Ancien interne des hôpitaux de Paris,
Licencié ès-Sciences, Médecin spécialiste

Etabl. Chatelain, 2, rue Valenciennes, et toutes Pharm.

La 1/2 boîte, franco 6 fr. 60; la grande boîte, franco 11 fr.

100 MONUMENTS EXPOSES L. LAMBERT

FUNERAIRES MAGASIN 37, Bd Ménilmontant

LES PLUS BELLES FLEURS DE NICE

Expédition par palet postal depuis 10 fr. franco

Maison J. PAPASSEUDI Fils, 3

Fondée en 1890

14 et 14 bis, rue de la Buire, à NICE

La Maison fait aussi des abonn. au mois

EXPÉDITIONS du 15 OCTOBRE à FIN MAI

ROSELILLY
du Docteur CHALK
Poudre de Riz LIQUIDEFait disparaître LES RIDES
avec la même facilité que la gomme efface un trait de crayon.
Flacons 4 fr. et 6 fr. Ph^o DETCHEPARE, à Biarritz.
L. FERET, 37, Faubourg Poissonnière, Paris.
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grande Magasins.

LE "REGYL" guérit maladies d'ESTOMAC anciennes

Laboratoires FIEVET, 53, r. Réaumur. La bte 5 fr. c. mand.

AU

PRINTEMPS

LUNDI 29 AVRIL

et jours suivants

Dernières Nouveautés

MÉNAGE, PORCELAINE

EXPÉDITION franco en PROVINCE au-dessus de 25 fr.

ARTICLES POUR MILITAIRES

Papeteries, stylos, pierres à briquets, etc... Catalogue franco. WEIL, 94, rue Lafayette, Paris.

CONSTIPATION Le plus doux, agréable

et efficace des laxatifs : Comprimés DOZIERES, la bte 2 fr. 20, imp. comp. Les exiger très ph. ar. ou sc. Laborat. Doziers, St-Brieux, C-du-N.

CONSERVEZ VOS ŒUFS

PAR UN MOYEN INFALLIBLE FACILE ET ÉCONOMIQUE

(Ne coûte pas 10^e et économise l'azote par tout en employant la**POUDRE COQ**LE PAQUET permettant de conserver jusqu'à 240 œufs 1^{er} 80 fr²

Laboratoires PHILBERT & BELOUX à AUBINCOURT (Doubs)

CHAUX VIVE — PAIN FRANC.

Fleur de chaux pure fabrique. Cons. œufs, chaux anti-vignes

arbr. Fleur de chaux chimique pure p. bottilles. Prod. chim.

Ech. 100 kg 7 fr. Peyret, fabr., L'Horme (Loire)

SAVON de ménage « THE SWEETHEART »

postal 10 kg. br. 27 fr. fco gare, px spéc. p. quant. Repr. dem. Ed. J. Pourpe, 130, r. Ferraris, Marseille.



la Grande Métropole Horlogère

de France que vous trouverez

LES MEILLEURES MONTRES

en vous adressant directement à

J. BENOIT Fils & Co

HORLOGER-CONSTRUCTEUR TECHNIQUE

Manufacture d'Horlogerie

BESANCON (Doubs)

qui vous enverra contre 0.25 en timbres

Son Superbe Album Illustré

Maison de Confiance, Fondée en 1791

La plus importante Maison

vendant directement aux prix de fabrique

LES RHUMATISMES

Personne n'ignore que le sang qui circule à travers l'organisme se charge d'impuretés, de résidus et d'eau en excès qu'il vient ensuite filtrer dans le rein pour les éliminer par les urines.

Lorsque, pour une cause quelconque, les sécrétions ne se font plus normalement, l'urée, l'acide urique, les urates et autres résidus de la nutrition demeurent dans la circulation, attaquent de préférence les parties les plus faibles de l'organisme, pour y développer le Rhumatisme articulaire aigu, chronique, noueux ou déformant, goutteux ou musculaire, l'Arthritisme, l'Arthério-Sclérose, etc., etc.

Quand vous sentirez une douleur sourde dans les reins, les jointures ou les muscles, craignez le mal qui vous guette, n'hésitez pas à faire usage du

DOLOROSTAN (Ote-Douleurs)

Ce produit, composé de plantes judicieusement choisies dont les propriétés

thérapeutiques ont été longuement étudiées et expérimentées, doit être employé par tous ceux qui sont atteints de rhumatismes de quelque nature qu'ils soient : Goutte, Gravelle, Lumbago, Sciatalgie ; il procure non seulement un soulagement immédiat, mais une guérison complète. Son efficacité est incontestable et son emploi aussi simple que facile.

Il est indispensable, pendant le traitement, d'assouplir et de décongestionner les articulations par des frictions et des massages avec le BAUME du MARINIER (le flacon, 2 fr. 50).

Le DOLOROSTAN (Ote-Douleurs) se trouve dans toutes les Pharmacies, le flacon, 6 fr. 50. Expédition franco gare contre mandat-poste, 7 fr. 10. Pour recevoir franco gare quatre flacons DOLOROSTAN et quatre flacons BAUME du MARINIER (traitement d'un mois), adresser mandat-poste de 36 francs à la Pharmacie DUMONTIER, à Rouen.

(Notice franco sur demande).

FUMEURS !

DEMANDEZ PARTOUT

Les Pipes "MAJESTIC" "LA SAVOYARDE" "GLOIRE DE VERDON" FUME CIGARETTES Marque E.P.C. en Ivoire, Ebène, Iris, Corne, Ambroïse, "Ménestier de France" BIAGUES à TABAC "L'ALACIENNE" PAPIER à CIGARETTES "BLOC LOUIS" 1^{er} 15 c. la boîte

Vente en Gros : E. PANDEVANT, 29, Avenue du Marché, CHARENTON (Seine)

AU LOUVRE

PARIS

LUNDI 29 AVRIL

PARIS

TOILETTES D'ÉTÉ

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Maladies de la Femme

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins et autres maux qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

est composée de plantes inoffensives sans aucun poison, et toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, en faire usage.

Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tumeurs, Cancers, Hémorragies, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Étourissements et éviter les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 4 fr. 25; franco gare, 4 fr. 85. Les quatre flacons, 17 fr. franco contre mandat-poste, adressé à la Pharmacie MAG. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la signature MAG. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratuits) 255

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Voluntary